



OBJECTIF CARBONE est un acteur engagé sur la décarbonation de nos modes de vie depuis près de 20 ans.

Depuis 2005, nous accompagnons la transition par la réalisation d'études stratégiques et missions de conseil auprès d'entreprises, de collectivités et d'organisations publiques sur les enjeux de bâtiments, industriels, de mobilité ou encore agricoles.

Prioriser des solutions pragmatiques dans une approche coût – efficacité est notre marque de fabrique.

Contact :
olivier.carles@objectifcarbone.org

Le point de vue d'OBJECTIF CARBONE sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Selon nous, la SNBC gagnerait en robustesse en intégrant 3 nouvelles dimensions qui ne sont actuellement pas couvertes :

1/ Proposer une lecture complémentaire des émissions avec un PRG à 20 ans. Retenir un Pouvoir de Réchauffement Global (PRG) sur un horizon plus court offre une autre lecture temporelle des enjeux climatiques. L'urgence et la crainte des boucles de rétroaction invitent à raccourcir l'échelle de temps d'analyse et d'action. Maintenir à 2°C le réchauffement global se jouera dans les 20 prochaines années et non pas dans le siècle à venir. Avec un PRG à 20 ans, la part du méthane (CH₄) dans les émissions totales de la France passerait de 15 à 35 %.

2/ Offrir aux entreprises des éléments de positionnement clair. En tant que cabinet de conseil, nous nous efforçons depuis des années et la parution d'un livre blanc à fournir à nos clients une grille de lecture objective : le produit ou le service entre-t-il dans le panier moyen de 2 tCO₂e par an et par personne.

3/ Pour le secteur agricole et alimentaire, cette grille par produit/service peut être contreproductive et mener à la conclusion qu'il vaut mieux industrialiser et intensifier la production. Or la SAU française est une donnée fixe du territoire. C'est l'intensité carbone à l'hectare qui doit baisser pour réduire l'impact carbone de l'agriculture, plus que le contenu carbone du produit.

Renforcer la robustesse de la SNBC

1/ Nous considérons en effet que le modèle de neutralité basé uniquement sur un PRG à 100 ans mélangeant CH₄ en émissions et CO₂ en séquestration est fragile.

Le projet de SNBC évoque bien le caractère dévastateur du méthane à 20 ans, avec le PRG qui passe de 28 à 84, comme indiqué en page 35 de la SNBC 3.

Plusieurs voix s'élèvent pour un PRG20, et ce depuis près de 20 ans, comme le soulignait déjà l'article de "la recherche" en mars 2008 "n'oublions pas le méthane" - <https://global-chance.org/Effet-de-serre-n-oublions-pas-le-methane>

Avec un PRG à 20 ans, la part du méthane (CH₄) dans les émissions totales de la France passerait de 15 à 35 %. Le projet de SNBC table actuellement sur une baisse de 17% des émissions liées au cheptel bovin en 2030. Avec un PRG20, cette action ne serait plus à la hauteur des enjeux et des objectifs globaux.

Nous trouvons par ailleurs problématique la phrase de la SNBC (page 55, chapitre sur l'élevage) "*Ralenti- ssement du rythme de décapitalisation des cheptels constaté ces dernières années.*" Nous proposons de la remplacer par : "*Ralenti- ssement du rythme de déca- pitalisation des cheptels **en libre parcours et en autonomie alimentaire à l'échelle de l'exploita- tion constaté ces dernières années.***"

L'enjeu de préservation des paysages bocagers avec les vaches dans les prés, et de leurs fonctions envi- ronnementales, est cher à de nombreux concitoyens et touche à l'identité de nombreux terroirs. Cepen- dant, il ne doit pas inhiber l'action indispensable sur le cheptel bovin. La stratégie bas carbone peut viser essentiellement la réduction du cheptel des vaches invisibles (et qui ne voient pas le jour !), intensives, en étable (près de 180 jours par an, et disposant d'un ha pour 20 UGB lorsqu'elles sortent). **Cette mesure permettrait de concilier également les attentes des mouvements animalistes.**

2/ La SNBC précédente a introduit la notion de 2 tCO₂e/hab. Elle doit développer cette ap- proche pour aller plus loin.

Dès 2012, nous avons identifié un budget carbone individuel mondialisé autour de 2 tCO₂e/an. Nous avons ensuite rédigé un [livre blanc](#) afin de savoir si l'objectif était atteignable et dans quelle mesure.

Nous y avons décomposé le budget en grandes caté- gories, en étudiant les solutions et technologies déjà disponibles (et bonne nouvelle, nous vivons déjà au- tour de 2 tCO₂e chez Objectif Carbone !) :

- 450 kgCO₂ pour se déplacer : 12 000 voy.km à 37 gCO₂e/voy.km ;
- 350 kgCO₂ pour se loger : construire, occuper, chauffer et entretenir son logement ;
- 540 kgCO₂e pour se nourrir ;
- 500 kgCO₂e pour le reste ;
- 160 kgCO₂ pour les services publics - ces émis- sions sont technologiquement simples à abattre avec l'objectif d'atteindre moins de 5 tCO₂e/M€ d'intensité carbone : du gaz de chauffage, du carburant.

Cette grille de lecture est un outil puissant que nous utilisons avec nos clients pour les guider vers la pro- position d'une offre réellement compatible avec les accords de Paris. Le produit ou le service proposé entre-t-il dès aujourd'hui dans ce budget carbone in- dividuel ou pas ? Quels ajustements faire pour qu'il le puisse demain ?

Pour les collectivités, cette approche est également pertinente. Mon abonnement à la piscine (une en- trée par semaine à 5kgCO₂e/baigneur) entre-t-il dans le panier individuel de 2 tCO₂e ? Une année sco- laire ? ...

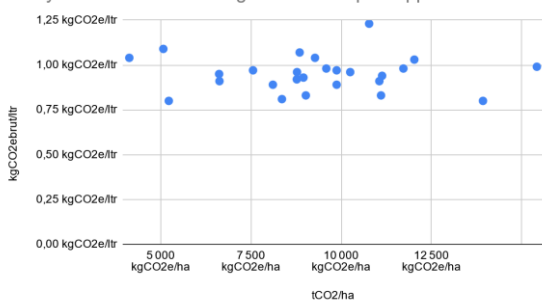
Pour le secteur agricole, nous avons développé une autre approche présentée dans le point suivant. Si elle n'est pas cadrée, la décarbonation du secteur agricole peut en effet mener assez vite à privilégier les productions intensives (au détriment des tech- niques extensives).

3/ L'approche produit pour les entreprises : une exception pour le secteur agricole.

Prenons l'exemple du lait. Sur 30 diagnostics CAP2ER d'exploitations laitières que nous avons eu l'occasion d'étudier, il apparaît que le contenu CO₂e du litre de lait varie de 0,8 à 1,2 kgCO₂e/ltr sans corrélation franche avec l'intensivité des pratiques (voir graphique ci-dessous). En revanche, l'intensité carbone ramenée à l'ha de SAU varie dans un rapport de 1 à 3,7, allant de 4,2 tCO₂e/ha pour les systèmes les plus autonomes dans la production d'aliments pour leur bétail à près de 15 tCO₂e/ha pour les plus intensifs.

L'intensivité des pratiques souvent promues pour réduire le contenu CO₂e du produit fini (au résultat incertain sur le lait), si elle ne s'accompagne pas d'une réduction des surfaces concernées, conduit avant tout à une **hausse des volumes produits et surtout à une hausse des émissions du territoire.**

Analyse de 30 CAP2ER - kgCO₂e/ltr par rapport à tCO₂/ha



C'est pour cela qu'il nous semble crucial d'avoir une lecture par surface. Avoir pour objectif de réduire de 30% l'intensité par ha (même si cela devait se traduire par une augmentation de 10% sur le contenu carbone du produit), va permettre d'atteindre les objectifs de réduction nationaux d'émission de GES. Cela va également réduire l'intensité de la production, dans un contexte de crise de surproduction à répétition, et concoure à l'objectif de maintien des bocages et de résilience des exploitations agricoles.

Conclusion

Selon nous, rendre plus robuste la SNBC passerait donc par 3 mesures :

1/ Rajouter à l'analyse existante, les principaux bilans et scénarios en PRG à 20 ans, comme cela se fait dans d'autres pays, afin de prendre conscience du poids du méthane qui atteint alors quasi 35% du bilan national. Il nous semble que

cette approche serait en effet très importante afin de temporiser l'explosion climatique et de retarder l'effet boule de neige (plutôt que le précipiter - le méthane a un effet booster : il force à fond pendant 20 ans, avant d'être oxydé en CO₂).

Nous souhaitons donc que les objectifs de la SNBC prennent également en compte le PRG à 20 ans des différents GES (CH₄, N₂O,...) pour :

- établir un regard complémentaire sur les priorités de décarbonation d'ici 2050 ;
- questionner la notion de neutralité carbone par laquelle émettre du CH₄ et séquestrer du CO₂ s'équilibrent à long terme au désavantage du forçage radiatif des 20 prochaines années.

Avec la prise en compte d'un PRG à 20 ans le besoin de séquestration anthropique, pour un objectif de neutralité en 2050, double en effet quasiment par rapport au scénario actuel.

2/ Rajouter une grille de lecture 2 tCO₂e/an.personne pour mieux guider les acteurs publics et privés. La division par 6 des émissions ne concerne pas tous les acteurs de la même manière. Il y a déjà aujourd'hui des acteurs qui proposent des produits et services permettant de répondre à la vie à 2 tCO₂e. Ceux-là doivent optimiser leur Bilan Carbone, mais pas tellement plus. D'autres doivent revoir leur modèle fondamentalement et d'autres encore ont une finalité même qui ne rentrera pas dans les paniers de 2 tCO₂e. Il est du ressort de l'Etat d'impulser dès aujourd'hui des trajectoires économiques claires.

3/ Rajouter une grille de lecture de tCO₂e/ha pour les produits alimentaires. L'objectif est d'orienter les stratégies des entreprises du secteur alimentaire vers, non pas une réduction des GES/produit, mais une réduction des GES/surface. A la différence des autres secteurs, ces entreprises sont ancrées sur un territoire (qu'elles animent - activent - ponctionnent). Leur impact est donc avant tout territorial. **Avec cette grille de lecture par surface, on ne stigmatise pas les productions mais on valorise les bonnes pratiques.**